

Bertrand du Boullay, paroissien à St Germain en Laye.

J'ai donc très peu de temps pour parler, donc mon propos perdra sans doute en qualité pédagogique.

J'ai 50 ans, j'ai connu la messe moderne selon le nouvel ordo missae de 0 jusqu'à 30 ans, puisque dès 1960, dans les paroisses militaires, il y avait la messe en français face au peuple. Il y avait donc des précurseurs du nouvel ordo missae.

Pourquoi avons-nous fait le choix avec mon épouse de rejoindre les paroisses où était célébrée la messe traditionnelle, MM. les abbés ? Parce que dans l'école où était l'une de nos filles, le jour du Vendredi Saint, la visite culturelle à l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain a été faite à la Grande Mosquée de Paris. Voilà ce qu'on a fait, comme visite culturelle à l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain. Cela fait des déclics dans la tête, des choses comme ça !

La même année, le curé de la paroisse de Saint-Léger, qui est parti maintenant, nous a demandé à la sortie de la messe, de financer la construction d'un lieu de culte non catholique. Là aussi, cela a fait un autre déclic.

Nous avons donc décidé de rejoindre des formes du rite dans lesquelles nous trouvions des prêtres et des fidèles, des amis, des groupes, des mouvements de jeunes, à même de nous aider à éduquer correctement nos filles. Nous continuons néanmoins de bénéficier du rite selon la forme ordinaire, lorsque nous allons en vacances, par exemple. Nous avons souvent des vacances (cinq semaines, RTT, etc.), et, dans ce rite, avons toujours une inventivité renouvelée : il y a quelques temps encore, il n'y avait plus de Lavabo, durant la messe. Le Lavabo a été supprimé, en Vendée, quelque part, exit le Lavabo, faute de servant de messe, faute de temps pour célébrer correctement une messe, alors, c'est une des questions que l'on peut se poser : quand le rite romain célébré par le Saint-Père sera-t-il célébré dans les paroisses de France ? Voilà la question. Bien sûr, la dernière messe selon le nouvel ordo missae à laquelle nous avons assistée est celle des Invalides.

Que font 50 familles (à peu près 300 personnes) à Saint-Germain qui demandent la forme extraordinaire du rite ? On écrit au curé et on le rencontre, bien sûr. On rencontre le conseil paroissial, bien sûr. On a des rapports amicaux, et on a été accueillis, comme l'a dit le Père Leborgne tout à l'heure, très charitablement. Néanmoins, il y a eu un refus dans une forme éminemment regrettable qui a nuit à l'unité catholique, le Père Leborgne l'a dit tout à l'heure.

Alors, est-ce qu'on va tracter à la porte des églises sans autorisation ? Non, on ne le fait pas. Est-ce qu'on va verser des larmes dans les forums du cyber-catholicisme ? Nous ne le faisons pas non plus. Est-ce qu'on va, je ne sais pas, semer la zizanie dans les églises durant que se célèbre la forme ordinaire du rite ? Nous ne le faisons pas non plus. Nous attendons. Il y a eu un refus ; cette année a été une année de prise de connaissance, on espère que l'année suivante sera une année de mise en œuvre du Motu Proprio.

Le second point que je voudrais aborder : est-ce qu'on demande la messe ? En fait, on ne demande pas vraiment la messe. Le Pape nous invite à le faire, certes, mais le Pape, dans son Motu Proprio, n'invite pas à demander la messe, il invite les prêtres à l'accorder. Donc, ce que l'on demande aux évêques, aux présidents des commissions liturgiques, à ceux des commissions épiscopales, aux assemblées plénières, ce que l'on demande à un évêque dans un

diocèse, c'est de se faire le héraut de la forme extraordinaire et d'écrire son propre Summorum Episcoporum adressé à tous ses prêtres, et à tous les fidèles, en exigeant de chacun d'eux un accueil favorable à la forme extraordinaire du rite. On attend que l'évêque écrive son propre Motu Proprio et qu'il l'adresse à tous ses prêtres, et que ce soit lu dans toutes les paroisses du diocèse.